



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

carrière

Question écrite n° 63028

## Texte de la question

M. Maurice Ligot attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les demandes formulées par différentes spécialités hospitalières pour moderniser, réglementer et valoriser leurs métiers. Il lui semble que ce serait une bien mauvaise façon de faire que de traiter chaque profession isolément et de réformer petit bout par petit bout. Il est nécessaire au contraire d'assurer une cohérence entre ces différentes demandes émanant de la fonction publique hospitalière. Il suggère donc que l'on procède à une révision d'ensemble des classements de cette fonction publique, en liaison avec les nouvelles données de ces métiers.

## Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Ligot](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63028

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 2 juillet 2001, page 3803